

Paris, le mardi 6 décembre 2011

À l'attention de François Fillon
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75 007 Paris

Monsieur le Premier ministre,

Vous avez sans aucun doute été informé de la présence de militants de Greenpeace hier, lundi 5 décembre, sur plusieurs sites nucléaires français. Par cette action, nous avons démontré les défaillances du système de sécurité des installations nucléaires françaises. Nous avons prouvé que les centrales nucléaires françaises sont vulnérables à l'intrusion d'individus ; ni les forces de l'ordre ni les services de sécurité d'EDF n'ont été en mesure d'intercepter les militants de Greenpeace avant qu'ils atteignent le cœur du site, comme cela a été le cas à Nogent-sur-Seine, ni même de détecter leur présence, comme cela a été le cas à Cruas.

Or, inexplicablement, le risque d'intrusion humaine n'entre pas dans le périmètre de l'audit des installations nucléaires françaises que vous avez initié en mars dernier. Ce n'est pas la seule lacune de cet audit, qui se limite à l'analyse des événements liés aux seuls phénomènes naturels et fait l'impasse sur les risques d'origine humaine : les causes accidentelles comme les actes de malveillance.

La catastrophe de Fukushima nous prouve précisément, une fois de plus, que des événements improbables et imprévisibles sont possibles et susceptibles d'entraîner des catastrophes majeures. Elle impose une profonde remise en question de la sûreté des réacteurs. La possibilité d'un acte terroriste ne peut en aucun cas être écartée, pas plus que celle d'une chute d'avion accidentelle ou encore d'une attaque informatique.

C'est l'ensemble du processus de conception, d'évaluation et de contrôle de la sûreté nucléaire qu'il est nécessaire de réviser. C'est pourquoi, suite à sa démonstration sur les sites nucléaires de Nogent-sur-Seine et de Cruas, Greenpeace réitère sa demande de renforcement de l'audit des installations nucléaires en cours.

Vos homologues belges et allemands ont par exemple étudié le risque d'une chute d'avion gros porteur sur des installations nucléaires faisant appel à des technologies similaires aux technologies déployées sur le sol français. Leur conclusion est sans appel : elles ne résisteraient pas à la chute d'un avion.

En France, rien ne justifie que le champ de l'audit soit restreint à quelques points directement liés au scénario de Fukushima : il est suffisamment irresponsable d'avoir attendu cette catastrophe pour en analyser les causes ; il serait criminel de refaire la même erreur pour d'autres risques identifiés. Il est bien sûr urgent de traiter les cinq points listés – les risques d'inondation, de séisme, de perte des alimentations électriques et de perte du refroidissement ainsi que la gestion opérationnelle des situations accidentelles. Mais d'autres points doivent impérativement être intégrés, comme par exemple :

- **une révision non probabiliste de l'ensemble des événements externes** à prendre en compte, qu'il s'agisse d'autres catastrophes naturelles (tempêtes, épisodes climatiques extrêmes...) ou de facteurs technologiques (chute d'avion, explosion, virus informatique, explosion chimique...);
- **une évaluation de l'augmentation du danger représenté par les combustibles** (chaleur, criticité, radiotoxicité, etc.), qu'il s'agisse de l'accroissement de leur taux d'irradiation ou de l'utilisation croissante de combustible au plutonium, dit Mox ;
- **une véritable prise en compte du vieillissement des installations** et de l'écart croissant entre leur niveau de sûreté sur papier et leur niveau réel, fonction d'usures et de pannes dormantes dont une large partie peut rester inconnue.

Monsieur le Premier ministre, une enquête sur les défaillances ou dysfonctionnements qui pourraient expliquer l'intrusion de militants de Greenpeace sur des sites nucléaires français ne saurait suffire. Nous ne saurions pas plus nous satisfaire d'un renforcement de la présence des forces de l'ordre autour des centrales nucléaires. En effet, l'expérience montre que des services de sécurité implantés toujours plus nombreux sur les sites nucléaires n'empêchent pas nos interventions réitérées en 2003, 2007 et cette année.

Monsieur le Premier ministre, nous vous appelons à élargir le périmètre de l'audit des installations nucléaires françaises à l'ensemble des risques humains et technologiques, seule voie à suivre afin de vraiment protéger les citoyens des risques liés à l'industrie nucléaire.

Nous vous remercions par avance de considérer ces questions essentielles et vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de notre très haute considération.



Sylvain Tardy
Directeur des campagnes
Greenpeace France

CC : Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.
Éric Besson, ministre de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique

